

Recours au Règlement

Ce qui m'intéresse, c'est la façon dont la Chambre doit s'y prendre pour régler un tel problème. La tradition que vous mentionniez hier, existe effectivement à la Chambre mais ce que je dis, c'est que cette tradition s'est établie autour d'incidents où des insultes personnelles ont été proférées et qu'elle ne vaut pas dans le cas de remarques blessantes pour tout un groupe de personnes.

Dans le même ordre d'idées, monsieur le Président, j'ajouterais, même si je ne crois pas que vous ayez dérogé à la tradition, que pareils écarts de langage se sont déjà vus au fil des ans. Il est déjà arrivé que l'on consigne au compte rendu, des remarques qui avaient été formulées dans des termes antiparlementaires, reconnaissant ainsi qu'elles avaient bel et bien été prononcées à la Chambre, ce qui n'a pas été le cas hier.

Je vous prierais aussi de prendre en considération cet aspect de la tradition où les paroles offensantes sont enregistrées, en quelque sorte, surtout lorsqu'elles sont prononcées en aparté mais qu'elles sont entendues par les députés, comme dans le cas d'hier. Les paroles ont été retirées, mais à aucun moment n'a-t-on révélé publiquement ce qui avait été dit. Nous sommes aux prises avec un débat qui n'en finit plus pour savoir s'il a dit ceci ou cela.

Nous savons que des excuses ont été présentées. Normalement, les gens qui s'excusent savent pourquoi ils le font et la Chambre devrait être capable de composer avec cette réalité directement.

L'autre tradition qui existe, et je me reporte encore à Beaufort, c'est que le député visé par les remarques blessantes doit être satisfait des résultats de l'échange, dans ce cas-ci du retrait des paroles ou de la présentation d'excuses. À mon avis, lorsqu'il ne s'agit pas de remarques personnelles à propos desquelles la tradition a été établie, il ne suffit pas de simplement retirer les paroles injurieuses.

Il faut que le député ou le porte-parole de son parti comprenne que cette attitude non seulement discrédite le député qui est l'auteur des propos injurieux, mais toute la Chambre des communes, le gouvernement et nos institutions politiques. C'est trop facile d'accepter de se rétracter.

Nous savons tous, surtout ceux d'entre nous qui avons des enfants, que c'est bien beau des excuses, mais un moment donné, il faut que le comportement change. Il me semble que c'est à ce niveau que la Chambre doit intervenir. Je sais qu'un comité non officiel a déjà été formé pour étudier la question du langage sexiste. Monsieur le Président, vous pourriez envisager de demander explicitement à ce comité de se pencher également sur la question du langage raciste et d'autres formes d'expressions qui sont offensantes pour des groupes de personnes et pas seulement blessantes pour une personne en particulier.

Ce serait là une façon d'aborder la question, bien qu'en définitive, celle-ci concerne non seulement la Chambre, mais tout le gouvernement. Je sais que je ne peux pas en discuter à l'occasion d'un rappel au Règlement et je ne le ferai pas. Cependant, d'autres peuvent y donner suite dans un autre contexte.

Je demanderais à la présidence de prendre tous ces facteurs en considération et de nous dire ce qu'elle compte faire pour régler ce phénomène relativement nouveau. Nous ne parlons plus seulement d'insultes personnelles, mais de remarques blessantes contre lesquelles rien n'est prévu dans notre tradition parlementaire.

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, cela me donne l'occasion de rappeler certaines actions dont je parle depuis plus d'un an. Toute la question du décorum a suscité beaucoup de discussion dans tout le pays. La Commission Spicer a révélé que les gens trouvaient choquant le comportement observé dans notre enceinte, le chahutage, les insultes et les vociférations.

Une voix: Oh, oh!

M. Andre: Vous n'avez pas vu l'enregistrement. Demandez à votre collègue là-bas, qui a vu la bande vidéo. Il cessera peut-être de lancer cette accusation. Votre collègue de Kingston sait que c'est une fausse accusation. C'est précisément ce genre de chahutage monsieur le Président, qui est à la racine du problème ici, ce genre de fausses accusations et de propos visant à avilir et à diffamer. J'invite le député à vérifier l'enregistrement que son collègue de Kingston a vu, et à cesser de lancer cette accusation.